



**G & G INVEST - SARL** au capital de 8 000€ - RCS CRETEIL 800 617 334 Siège social : 3 boulevard des Alliés à CHOISY LE ROI Tél : 01 48 92 07 07 - E-mail : [choisyleroi@laforet.com](mailto:choisyleroi@laforet.com) N° TVA intra-communautaire : N° FR94800617334 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier – Carte(s) professionnelle(s) n°14-016 délivrée(s) par la CCI DE PARIS ILE DE FRANCE - Activité(s) : Transaction-Location -Gestion - Garantie financière : QBE Etoile St Honoré – 21, rue Balzac – 75406 PARIS Cedex 08

## Ventes – Barème à compter du 1er février 2019

**Honoraires de transaction** (Hors cas particulier\* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 5 000 € à 20 000 €	4 166, 66 €	5 000 €
De 20 001 € à 50 000 €	5 000, 00 €	6 000 €
De 50 001 € à 80 000 €	5 833, 33 €	7 000 €
De 80 001 € à 120 000 €	6 666, 66 €	8 000 €
De 120 001 € à 160 000 €	8 333, 33 €	10 000 €
De 160 001 € à 180 000 €	10 000, 00 €	12 000 €
De 180 001 € à 200 000 €	10 833, 33 €	13 000 €
De 200 001 € à 230 000 €	12 500, 00 €	15 000 €
De 230 001 € à 260 000 €	13 333, 33 €	16 000 €
De 260 001 € à 290 000 €	14 166, 66 €	17 000 €
De 290 001 € à 310 000 €	15 833, 33 €	19 000 €
De 310 001 € à 340 000 €	16 666, 66 €	20 000 €
De 340 001 € à 380 000 €	18 333, 33 €	22 000 €
De 380 001 € à 420 000 €	20 000, 00 €	24 000 €
De 420 001 € à 460 000 €	21 666, 66 €	26 000 €
De 460 001 € à 500 000 €	23 333, 33 €	28 000 €
De 500 001 € à 550 000 €	25 000, 00 €	30 000 €
De 550 001 € à 600 000 €	26 666, 66 €	32 000 €
De 600 001 € à 650 000 €	28 333, 33 €	34 000 €
De 650 001 € à 750 000 €	31 666, 66 €	38 000 €
De 750 001 € à 850 000 €	37 500, 00 €	45 000 €
De 850 001 € à 1 000 000 €	41 666, 66 €	50 000 €
Plus de 1 000 000 €	45 833, 33 €	55 000 €

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

**\*Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

**Honoraires de rédaction d'actes** : 500 € à la charge de l'acquéreur

## Locations - Barème à compter du 1er novembre 2018

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

#### Pour les locataires :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 10 €TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 10 €TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 €TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 €TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur (5 €TTC à la charge du bailleur si le bien est loué meublé)

#### Pour les bailleurs :

- Un mois de loyer hors charges (si la gestion du bien est confiée au mandataire)
- Un mois de loyer charges comprises (si la location n'est pas suivie de la gestion)
  
- Inventaire pour les logements meublés : 100 €

### Honoraires pour les autres baux :

#### Place de parking / Box :

250 € à la charge du bailleur et 250 € à la charge du locataire

#### Habitation (Hors résidence principale) :

100 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du bailleur et 100 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du locataire

#### Professionnels et commerciaux

150 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du bailleur et 150 % TTC du loyer mensuel hors charges à la charge du locataire

## Locations - Prestations particulières

**Honoraires d'état des lieux : (Hors baux régis par la loi du 6 juillet 1989) :** 200 €TTC à la charge du bailleur et 200 €TTC à la charge du locataire

**Honoraires de rédaction de bail :** 250 €TTC à la charge du bailleur et 250 €TTC à la charge du locataire

## Frais de gestion et assurance loyers impayés

**Gestion :** 7 % TTC des loyers charges comprises

**Assurance Loyers Impayés :** 2,5 % TTC des loyers charges comprises

Option : Versement des charges au syndic : 20 €/ trimestre

Aide à la déclaration des revenus : 50 €/ an

**Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante**